

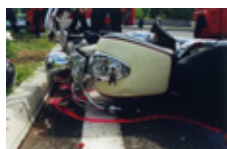
Les dossiers de la DREAL PICARDIE

n° 3

septembre
2009

sécurité routière

*Bilan de l'année 2008
en Picardie*



Observatoire
Régional
de Sécurité
Routière



avertissement

Le 1^{er} janvier 2005, afin de comparer ses résultats à ceux de ses voisins européens, la France a adopté la définition internationale du «tué » à trente jours et du blessé hospitalisé :

tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours après l'accident

blessé hospitalisé : victime hospitalisée admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures

blessé non hospitalisé : victime ayant fait l'objet de soins médicaux, mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures.

La personne tuée sur le coup ou dans les trente jours après l'accident a remplacé la personne tuée sur le coup ou dans les six jours après l'accident et le blessé hospitalisé plus de 24 heures a remplacé le blessé grave hospitalisé plus de six jours.

Définitions

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ONISR : Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

ORSR : Observatoire Régional de Sécurité Routière

ODSR : Observatoire Départemental de Sécurité Routière

IAL : Indicateur d'Accidentologie Locale

cyclomoteur : (cyclo) deux roues motorisés dont la cylindrée est inférieure ou égale à 50 cm³. Le scooter en fait partie

motocyclette : (moto) deux roues motorisés dont la cylindrée est supérieure à 50 cm³. Le scooter et le side-car en font partie

véhicule léger : (VL) voiture particulière et véhicule utilitaire dont le PTAC est supérieur à 1,5T et inférieur à 3,5T

divers : voiturette, tricycle, transport en commun de personnes, train, tramway, engin spécial, tracteur agricole, autre.

sommaire

sommaire, avertissement, définition	2
information générale	3
évolution de l'accidentologie	4
pour la France et la Picardie	4
pour les trois départements picards	6
répartition des accidents et des victimes	8
carte des accidents mortels en Picardie	12
analyse détaillée de l'accidentologie	14
localisation des radars fixes	17
bilan d'exécution du permis à points	18
accidents du travail avec un véhicule	20
actions de la DREAL	22
Observatoire Régional de Sécurité Routière	24

sources

accidents : fichiers informatiques issus des bulletins d'analyses d'accidents corporels (BAAC) remplis par les forces de l'ordre (Gendarmerie, Police, CRS)

données nationales : Observatoire National Interministériel de Sécurité Routière

les chiffres de l'année 2008 sont en données brutes, les années antérieures sont des chiffres corrigés par les Observatoires Départementaux de Sécurité Routière

population et superficie : INSEE
 CRAM Nord-Picardie
 DREAL SDIT Réglementation Transports et Maîtrise d'Ouvrage

Information générale

En France

Le bilan 2008 de la sécurité routière de la France métropolitaine s'établit ainsi : 74 487 accidents corporels, 4 275 tués à trente jours, 93 798 blessés dont 34 965 blessés hospitalisés.

C'est la septième année consécutive que le nombre de tués diminue. Avec -9,5 %, c'est 345 vies de préservées au cours de l'année 2008 et pour la première fois le nombre de blessés passe sous le seuil des 100 000.

L'indice de gravité des accidents, avec 5,7 tués pour 100 accidents corporels est identique à celui de 2007 alors qu'il était de 5,9 en 2006 et de 6,3 en 2005.

Le taux d'accidents pour 100 000 habitants en 2008 est de 121,3 soit une baisse du taux de 17,6 par rapport à 2007 (138,9).

En Picardie

En Picardie on dénombre pour la même période, 1 656 accidents corporels, 182 tués à trente jours, 2 225 blessés dont 1 098 blessés hospitalisés.

Tous les indicateurs, accidents, tués et blessés sont à la baisse par rapport à l'année 2007. Le nombre de tués est passé sous la barre des 200 comme en 2005.

L'indice de gravité diminue de 0,4 par rapport à l'année 2007 mais reste au niveau élevé de 11,0. C'est pratiquement le double de celui constaté en France métropolitaine.

Le taux d'accidents pour 100 000 habitants en 2008 est de 87,4 soit une baisse du taux de 9,8 par rapport à 2007 (97,2).

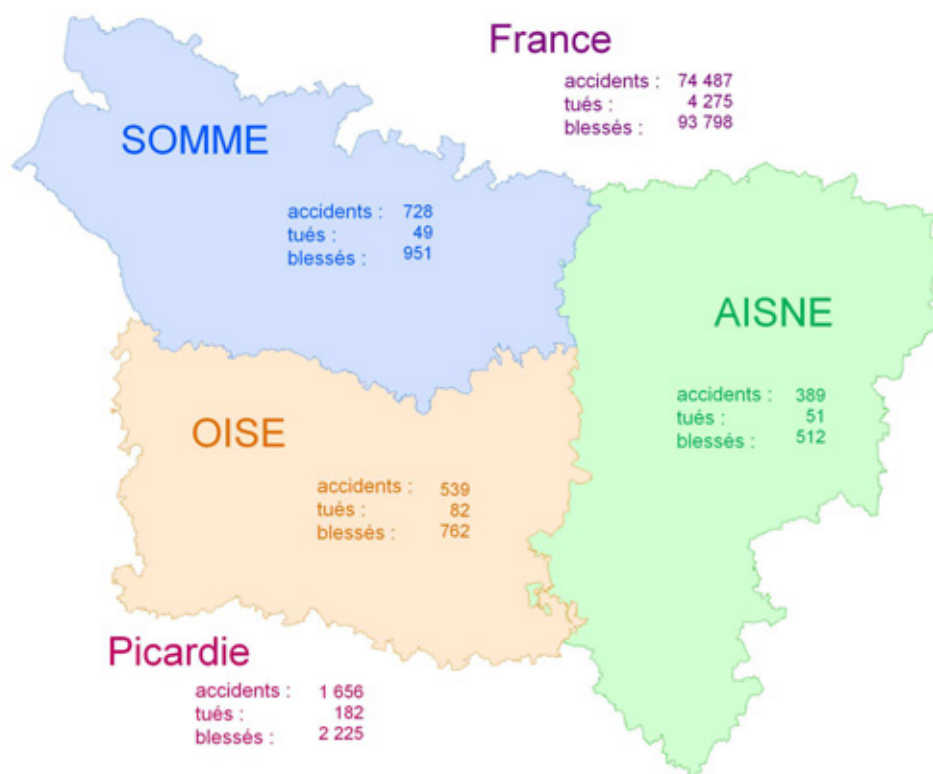
Le bilan 2008 des accidents corporels de la circulation routière en Picardie est disponible sur le site

www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

accompagné
- du baromètre mensuel
- des études sur la sécurité routière

Évolution de l'accidentologie

L'accidentologie de l'année 2008



Évolution 2007 - 2008

	accidents corporels		tués		blessés		Indice de gravité**
	nombre 2008	évolution 2007/2008	nombre 2008	évolution 2007/2008	nombre 2008	évolution 2007/2008	
France	74 487	- 8.4 %	4 275	- 7.5 %	93 798	- 9.1 %	5.7
Picardie	1 656	- 8.3 %	182	- 11.7 %	2 225	- 9.6 %	11.0
Aisne	389	- 2.8 %	51	- 26.1 %	512	- 6.9 %	13.1
Oise	539	- 22.1 %	82	+ 28.2 %	762	- 26.4 %	15.2
Somme	728	+ 3.4 %	49*	- 31.9 %	951	+ 10.1 %	6.7

Les pourcentages qui traduisent l'amélioration de la sécurité routière sont indiqués en vert. Ceux qui représentent l'insécurité routière en orange avec un seuil d'alerte en rouge à partir de 25%.

* Le nombre de tués connu par l'ONISR en 2008 est inférieur de 1 par rapport au nombre connu pour le département de la Somme. Un blessé grave est décédé dans les 30 jours. Une information tardive aux forces de l'ordre n'a pas permis de le comptabiliser au niveau national.

** tués pour 100 accidents

La France et la région Picardie ont en commun une baisse de tous les indicateurs de sécurité routière dans l'évolution 2007/2008. Cependant l'indice de gravité de la Picardie est le double de celui de la France métropolitaine.

Le département de l'Aisne, après une année 2007 critique, voit son nombre de tués diminuer d'1/4.

Le département de l'Oise après une excellente année 2007 a connu en 2008 une forte augmentation du nombre de tués et de ce fait de l'indice de gravité.

Le département de la Somme avec une baisse d'1/3 des tués mais une légère progression des accidents est à 1 point de l'indice de gravité national.

Évolution de l'accidentologie

la Picardie et la France sur 4 ans

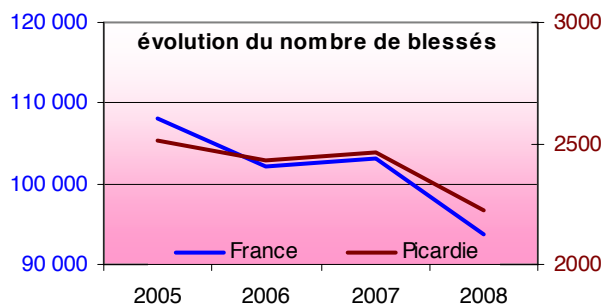
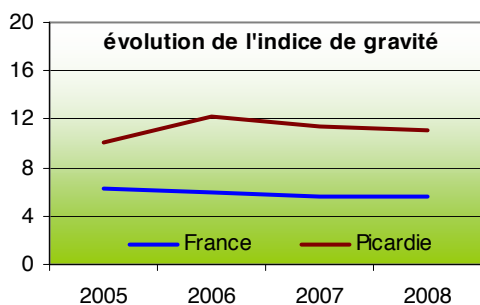
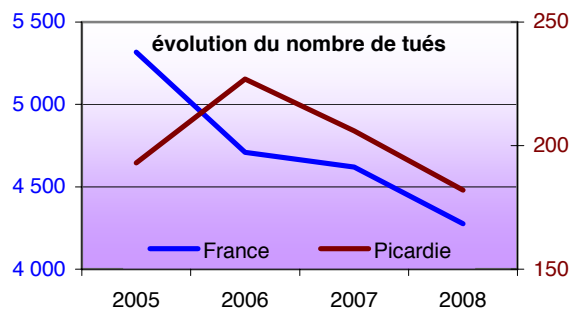
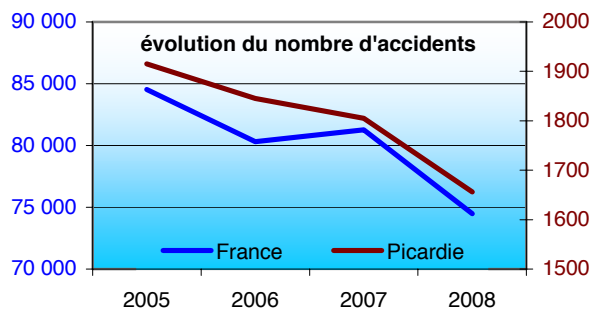
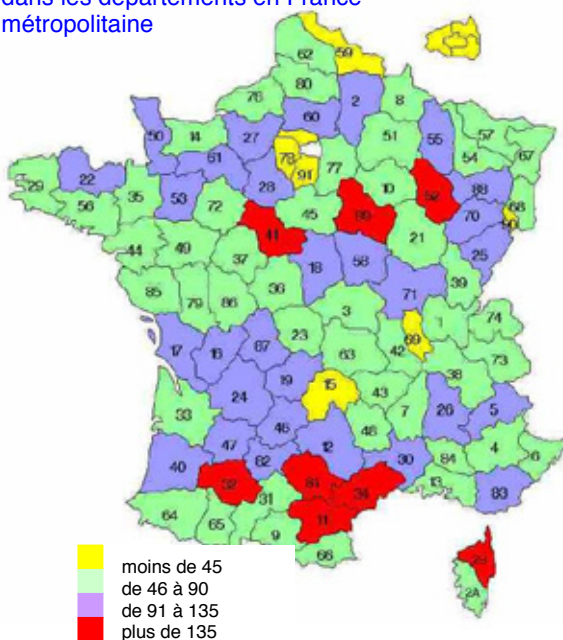
	Picardie				France			
	accidents	tués	blessés	indice de gravité*	accidents	tués	blessés	indice de gravité*
2005	1 915	193	2 509	10.1	84 525	5 318	108 076	6.3
2006	1 845	227	2 431	12.3	80 309	4 709	102 125	5.9
2007	1 805	206	2 460	11.4	81 272	4 620	103 201	5.7
2008	1 656	182	2 225	11.0	74 487	4 275	93 798	5.7

*tués pour 100 accidents

Pour la Picardie, tous les indicateurs de la sécurité routière sont au plus bas depuis 4 ans. Le nombre de tués, après une progression en 2006, continue de diminuer en passant sous la barre des 200 comme en 2005. Le nombre de blessés est de nouveau en diminution après une légère hausse en 2007.

Pour la France, tous les indicateurs de la sécurité routière sont de nouveau à la baisse. Le nombre de blessés est passé sous la barre des 100 000.

Nombre de tués par million d'habitants dans les départements en France métropolitaine



Évolution de l'accidentologie

Évolution depuis 2005 de l'accidentologie dans les trois départements picards

La **Picardie**, composée de 2 292 communes, a une superficie de 19 399 km² et une population de 1 894 355 habitants* dont 60% urbaine. La densité est de 97,7 hab/km².

Le taux de tués par million d'habitants est de 96,1, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 87,4.

l'Aisne

	Aisne						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité
2005	468		58		596		12.4
2006	419	- 10.5 %	61	+ 5.2 %	530	- 11.1 %	14.6
2007	403	- 3.8 %	69	+ 13.1%	552	+ 4.2%	17.1
2008	389	- 3.5 %	51	- 26.1 %	512	- 7.3 %	13.1

Le département de l'**Aisne**, composé de 816 communes, a une superficie de 7 369 km² et une population de 537 061 habitants* dont 56% urbaine. La densité est de 72,9 hab/km².

Le taux de tués en 2008 par million d'habitants est de 95,0, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 72,4.

Dans le département de l'**Aisne**, tous les indicateurs de la sécurité routière sont à la baisse. Le nombre de tués diminue d'un quart par rapport à 2007.

Ce département a un indice de gravité qui diminue après deux années en augmentation sans retrouver son niveau 2005 mais reste plus de deux fois supérieur à celui du niveau national.

l'Oise

Le département de l'**Oise**, composé de 693 communes, a une superficie de 5 860 km² et une population de 792 975 habitants* dont 65% urbaine. La densité est de 135,3 hab/km².

Le taux de tués en 2008 par million d'habitants est de 103,4, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 68,0.

	Oise						
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité
2005	707		78		961		11.0
2006	650	- 8.1 %	89	+ 14.1 %	936	- 2.6 %	13.7
2007	697	+ 7.2 %	64	- 28.1 %	1 045	+ 11.7 %	9.2
2008	539	- 22.7 %	82	+ 28.1 %	762	- 27.1 %	15.2

Dans le département de l'**Oise**, le nombre d'accidents et de blessés est à la baisse. Après une année 2007 favorable, le nombre de tués augmente de nouveau pour atteindre le même niveau qu'en 2005.

L'indice de gravité augmente globalement et est trois fois supérieur à celui du niveau national.

Évolution de l'accidentologie

la Somme

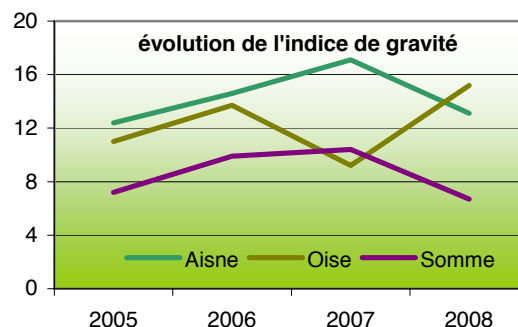
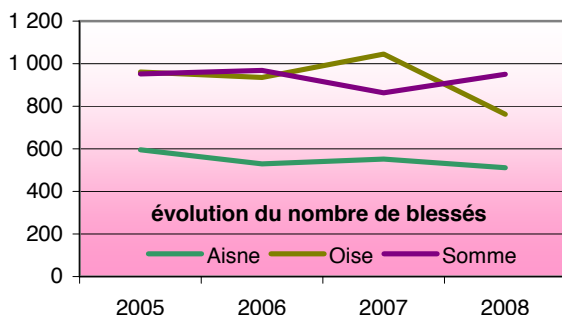
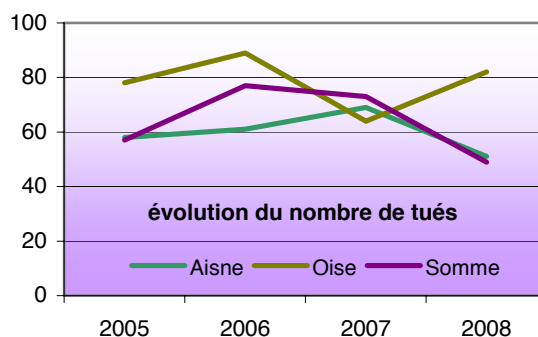
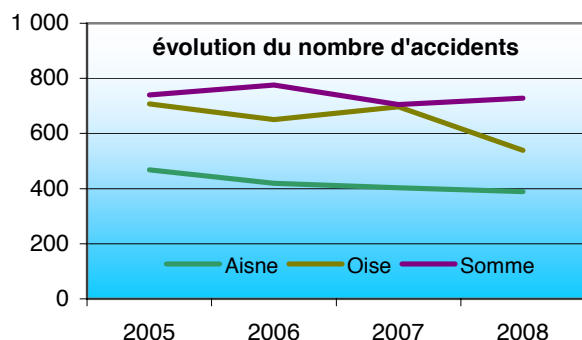
Somme							
	accidents	évolution	tués	évolution	blessés	évolution	indice de gravité
2005	740		57		952		7.2
2006	776	+ 4.9 %	77	+ 35.1 %	968	+ 1.2 %	9.9
2007	705	- 9.2 %	73	- 5.2 %	863	- 10.8 %	10.4
2008	728	+ 3.3 %	49	- 32.9 %	951	+ 10.2 %	6.7

Le département de la **Somme**, composé de 783 communes, a une superficie de 6 170 km² et une population de 564 319 habitants* dont 57% urbaine. La densité est de 91,5 hab/km².

Le taux de tués en 2008 par million d'habitants est de 86,8, le taux d'accidents pour 100 000 habitants est de 129,0.

Dans le département de la **Somme**, le nombre de tués après 2 années défavorables baisse et passe sous la barre des 50 tués. Par contre après une baisse en 2007, le nombre d'accidents et de blessés est en augmentation.

L'indice de gravité est le plus bas depuis 4 ans. Il est 1 point supérieur à l'indice de gravité national.



* population estimée : INSEE enquête annuelle de recensement au 1 janvier 2006

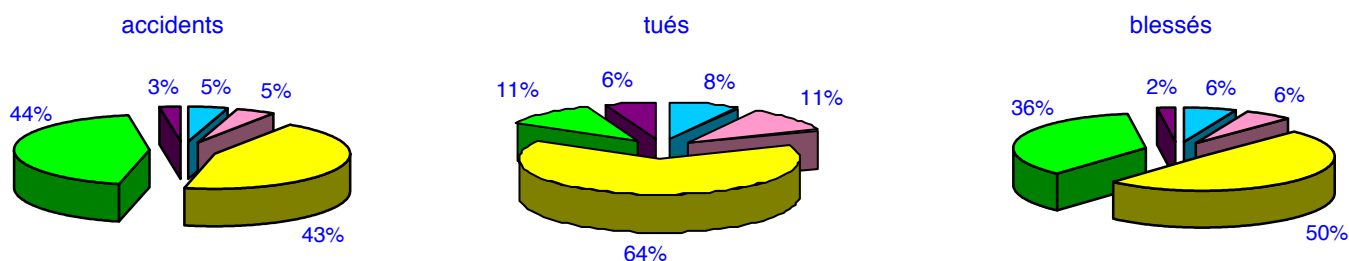
Répartition des accidents et des victimes

Picardie

par catégorie de voies

	accidents	tués	blessés
autoroutes	90	15	147
RN	89	20	130
RD	820	119	1 122
VC	822	20	823
autres*	47	11	49

Un même accident peut être déclaré sur deux types de voies lorsqu'il s'agit d'une intersection.



longueur du réseau	autoroutes	routes nationales	routes départementales	routes communales
Aisne	147	229	5 490	8 933
Oise	129	165	4 307	7 393
Somme	275**	45	4 845	13 987
Picardie	551	439	14 642	30 323
France	10 843	10 152	376 117	604 308

** dont A28 autoroute non concédée de 33 kms

indice de gravité (tués pour 100 accidents)

autoroutes	16.7
routes nationales	22.5
routes départementales	14.5
routes communales	2.4
autres*	23.4

Les routes nationales présentent le plus fort indice de gravité, viennent ensuite les autoroutes puis les routes départementales.

Sur le réseau autoroutier et national, la fréquence d'accidents entre un poids lourd et un autre véhicule contribue à maintenir un taux de gravité élevé.

* autres : place communale, carrefour à plus de 4 branches, chemin, résidence, piste cyclable, voie réservée, passage à niveau et certains accidents dont la fiche BACC est incomplète.

Répartition des accidents et des victimes

selon l'environnement

localisation	accidents	tués	blessés
hors agglomération	715	133	1 064
agglomération <=5000 hts	328	31	425
agglomération >5000 hts	613	18	736
dont Amiens (136 105 h)	348	6	411
Creil, Nogent, Montataire, Villers-Saint-Paul (70 818 h)	42	2	60
Saint-Quentin (56 792 h)	75	1	88
Beauvais (55 481 h)	34	0	40
Compiègne (42 036 h)	28	1	32
Soissons (28 442 h)	11	1	13
Laon (26 522 h)	15	4	18
Abbeville (24 052 h)	12	0	14

L'agglomération d'Amiens représente à elle seule 52,2% des accidents corporels pour les communes supérieures à 5 000 habitants et 18,7% de l'ensemble de la Picardie. 82,3% des tués le sont en rase campagne et 9,4% dans les communes de moins de 5 000 habitants.

selon les modalités de circulation

manœuvre principale avant accident de tous les véhicules impliqués	accidents	tués	blessés	indice de gravité*
sans changement de direction	1219	126	1 655	10.3
obstacle fixe	336	66	435	19.6
virage	328	37	490	11.3
tournant à gauche	250	15	324	6.0
déporté à gauche	168	37	323	22.0
même sens même file	100	13	146	13.0
dépassant à gauche	94	13	114	13.8
traversant la chaussée	84	8	122	9.5
tournant à droite	61	2	73	3.3
arrêté (hors stationnement)	50	2	73	4.0
en s'insérant	48	3	54	6.3
manœuvre d'évitement	38	9	69	23.7
déporté à droite	37	10	42	27.0
à contresens	23	4	41	17.4
demi-tour sur chaussée	17	3	20	17.6
changeant de file à gauche	16	0	22	-
manœuvre de stationnement	12	0	16	-
marche arrière	12	0	13	-
changeant de file à droite	9	0	17	-
franchissement TPC	8	3	18	37.5
dépassant à droite	6	0	8	-
en stationnement avec occupants	5	0	8	-
ouverture de porte	2	0	2	-
entre 2 files	1	0	2	-

*tués pour 100 accidents

Sur 1 656 accidents, 20% l'ont été contre un obstacle fixe représentant 66 tués (36% des tués).

Les manœuvres sur la gauche sont à l'origine de 528 accidents corporels et 65 tués (35% des tués).

Les accidents en virages représentent quant à eux près de 20% du total des accidents corporels et 20% des tués.

Répartition des accidents et des victimes

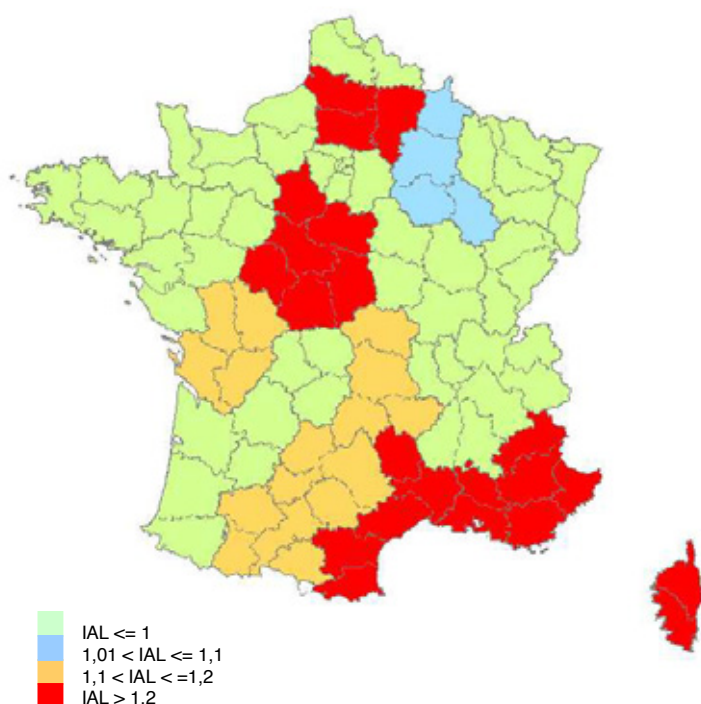
L'accidentologie des départements

Depuis 2001, l'observatoire national publie un classement des départements déterminé à partir d'un indicateur d'accidentologie locale (IAL) établi sur cinq années glissantes. Depuis 2005, un I.A.L. annuel est également calculé. Cet indicateur qui prend en compte les particularités des réseaux et des trafics respectifs permet d'apprécier, par rapport à la référence constituée par les données de la métropole (=1), le risque d'accident mortel en fonction des parcours.

Entre les départements les mieux classés et les départements les moins bien classés, il y a un rapport de 1 à 6, c'est-à-dire pour un nombre équivalent de kilomètres parcourus il y a 6 fois plus de risques d'être tué dans les départements les moins bien classés que dans les départements les mieux classés.

	I.A.L. 2004-2008				I.A.L. 2008
	autoroutes	ruse campagne	urbain	global	Global
indicateur le plus faible : Cantal					0,42
Aisne	1,19	1,16	1,20	1,17	1,15
Oise	1,58	1,44	0,89	1,41	1,70
Somme	1,21	1,39	1,01	1,28	1,01
indicateur le plus fort : Haute Corse					2,38
Picardie	1,34	1,33	1,01	1,29	1,29

I.A.L. global 2004-2008 en région



Pour l'I.A.L. global de 2004 à 2008, le département de l'Aisne se classe à la 64^{ème} place, le département de la Somme à la 75^{ème} place et le département de l'Oise à la 86^{ème} place.

La Picardie se situe à la 21^{ème} place des régions devant la Corse.

Pour l'I.A.L. 2008, le département de la Somme se classe à la 48^{ème} place, le département de l'Aisne à la 71^{ème} place et le département de l'Oise à la 90^{ème} place.

La Picardie se situe à la 19^{ème} place des régions.

Répartition des accidents et des victimes

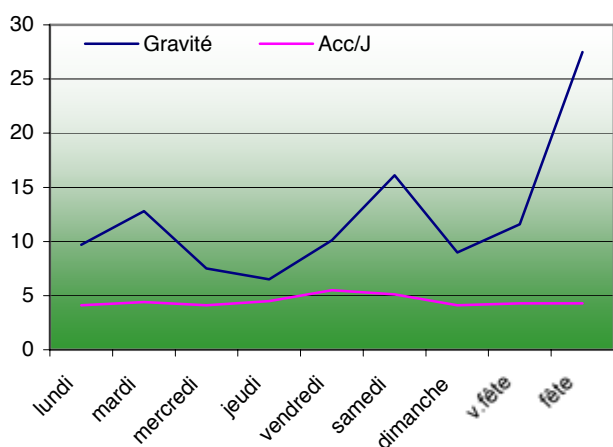
selon le jour de la semaine

Hormis le vendredi et le samedi qui présentent un pic d'accidentologie, les différences entre les autres jours ne sont pas significatives.

Le nombre d'accidents par jour varie de 4,1 à 4,5 à l'exception du vendredi et du samedi où celui-ci est supérieur à 5.

	nombre	accidents /jour	nombre de jours	indice de gravité*
lundi	196	4.1	48	9.7
mardi	226	4.4	51	12.8
mercredi	200	4.1	49	7.5
jeudi	214	4.5	48	6.5
vendredi	277	5.5	50	10.1
samedi	249	5.1	49	16.1
dimanche	200	4.1	49	9.0
veille de fêtes	43	4.3	10	11.6
fêtes	51	4.3	12	27.5

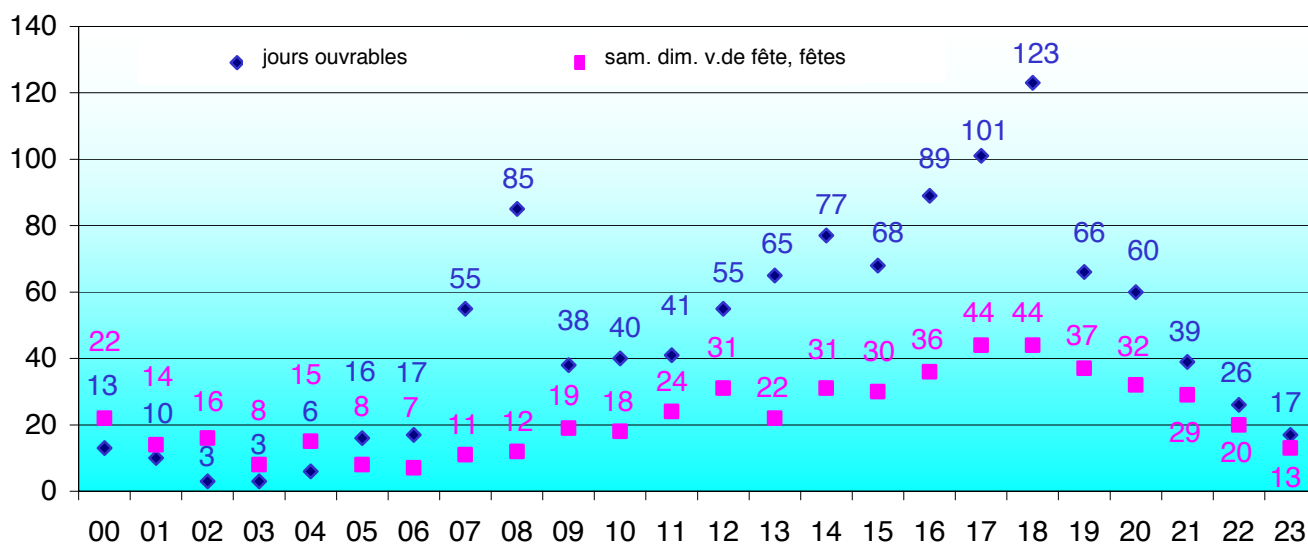
*tués pour 100 accidents



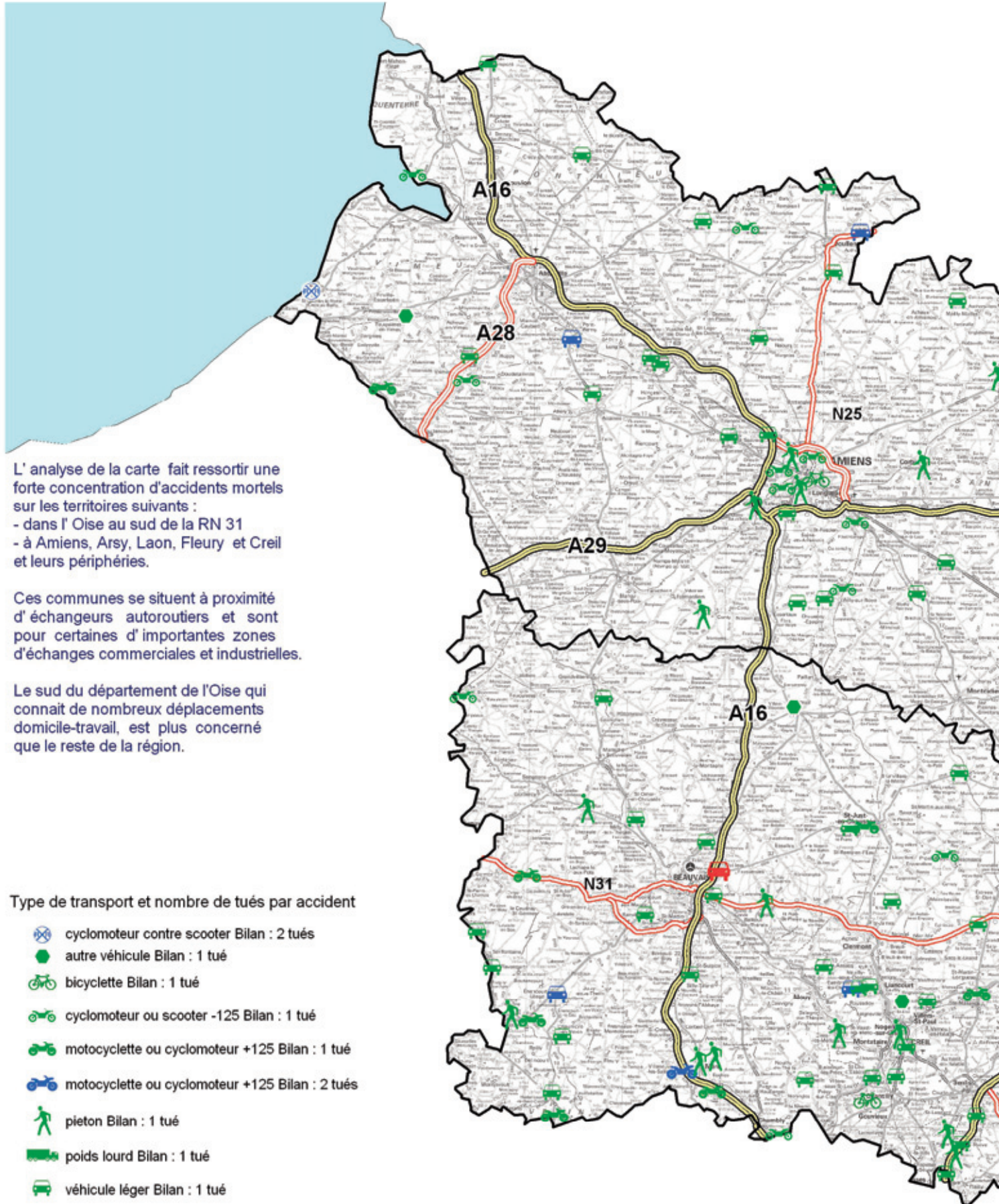
Le taux de gravité est élevé les mardi, vendredi et samedi.

Les jours de fêtes, il est particulièrement préoccupant en Picardie avec 27,5 au regard du niveau national de 9,3.

selon l'heure



Les heures d'affluences des jours ouvrables entre 7h et 9h et le soir entre 16h et 19h sont très accidentogènes avec une pointe pendant la 18^{ème} heure. Par contre les jours chômés, le taux d'accidentologie est plus important de 0h à 5 h par rapport aux jours travaillés.



L'analyse de la carte fait ressortir une forte concentration d'accidents mortels sur les territoires suivants :

- dans l'Oise au sud de la RN 31
- à Amiens, Arsy, Laon, Fleury et Creil et leurs périphéries.

Ces communes se situent à proximité d'échangeurs autoroutiers et sont pour certaines d'importantes zones d'échanges commerciales et industrielles.

Le sud du département de l'Oise qui connaît de nombreux déplacements domicile-travail, est plus concerné que le reste de la région.

Type de transport et nombre de tués par accident

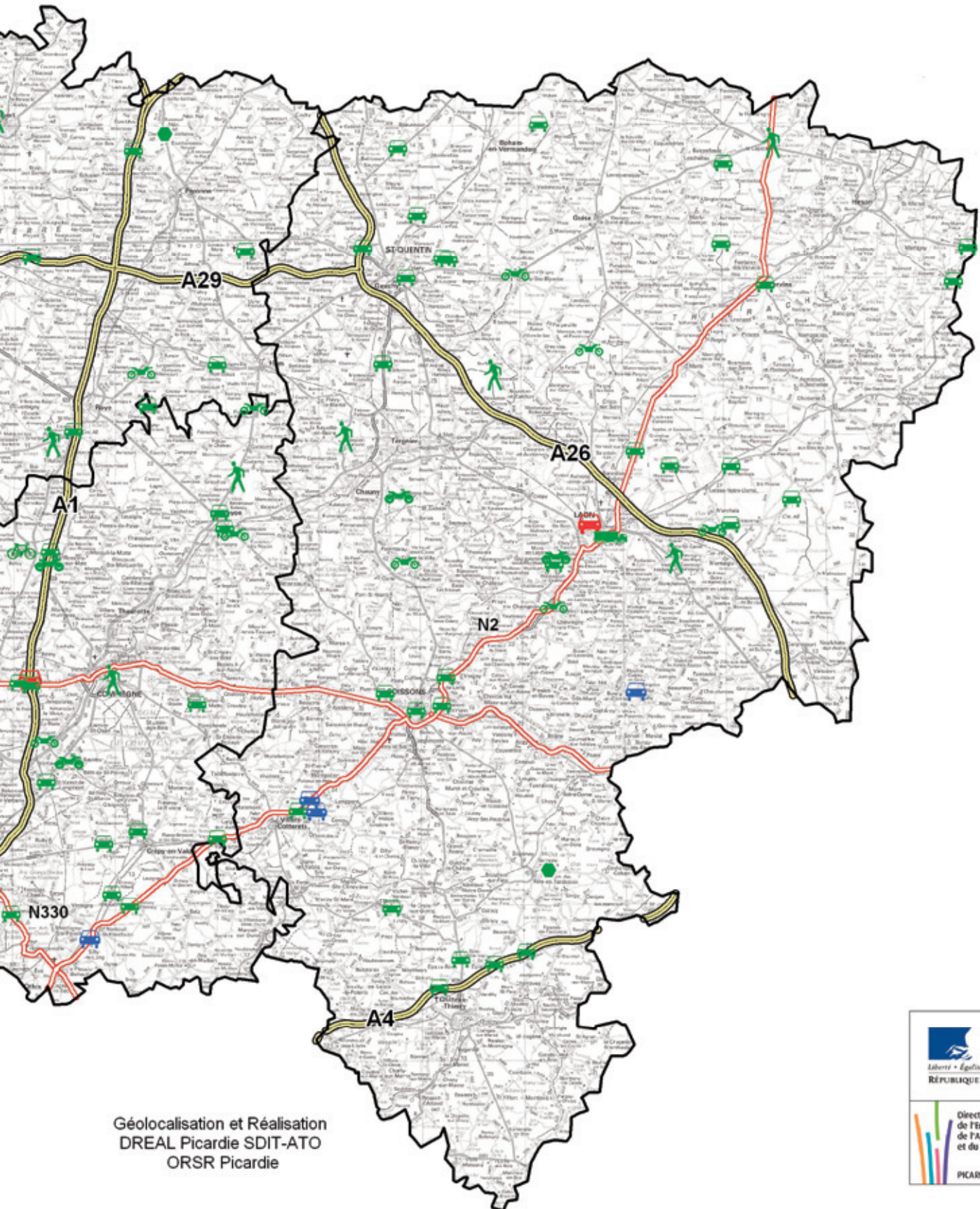
- cyclomoteur contre scooter Bilan : 2 tués
- autre véhicule Bilan : 1 tué
- bicyclette Bilan : 1 tué
- cyclomoteur ou scooter -125 Bilan : 1 tué
- motocyclette ou cyclomoteur +125 Bilan : 1 tué
- motocyclette ou cyclomoteur +125 Bilan : 2 tués
- piéton Bilan : 1 tué
- poids lourd Bilan : 1 tué
- véhicule léger Bilan : 1 tué
- véhicule léger Bilan : 2 tués
- véhicule léger Bilan : 3 tués

Type de réseau

- Autoroutier non concédé
- Autoroutier concédé
- National

La localisation des accidents provient du fichier national "brut" fourni par le SETRA

Accidents mortels en Picardie Année 2008



Géolocalisation et Réalisation
DREAL Picardie SDIT-ATO
ORSR Picardie



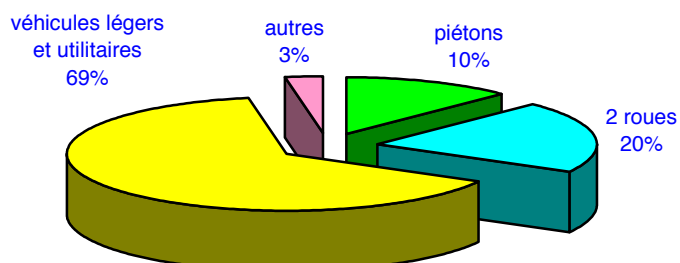
Analyse détaillée de l'accidentologie

Les victimes de la route

Par mode de déplacements

	tués	blessés hospitalisés	blessés non hospitalisés	total victimes	nombre d'accidents
piétons	23	115	125	263	242
bicyclettes	3	35	44	82	84
cyclomoteurs	10	87	113	210	204
scooters <=50cm3	8	56	31	95	91
scooters de 51 à 125cm3		4	3	7	7
scooters >125cm3	1	1		2	2
motos de 51 à 125cm3	2	46	12	60	56
motos > 125cm3	13	90	70	173	157
total 2 roues	37	319	273	629	601
véhicules particuliers	115	586	659	1 360	1 367
véhicules utilitaires légers	2	38	28	68	112
total VL	117	624	687	1 328	1 479
poids lourds		19	20	39	117
voiturettes/quads	2	9	3	14	16
quads légers <=50cm3	1	1	2	4	3
quads lourds >50cm3	2	6	1	9	9
autobus/autocars			12	12	19
trains					1
engins spéciaux			3	3	10
autres		5	1	6	7
total divers	5	21	22	48	65

Tués par mode de déplacement



Les usagers des véhicules légers et les véhicules utilitaires de moins de 3,5 tonnes de PTAC représentent 69% des tués. Ensuite viennent les 2 roues pour 20 % et les piétons pour 10%. Les autres classes représentent 3%.

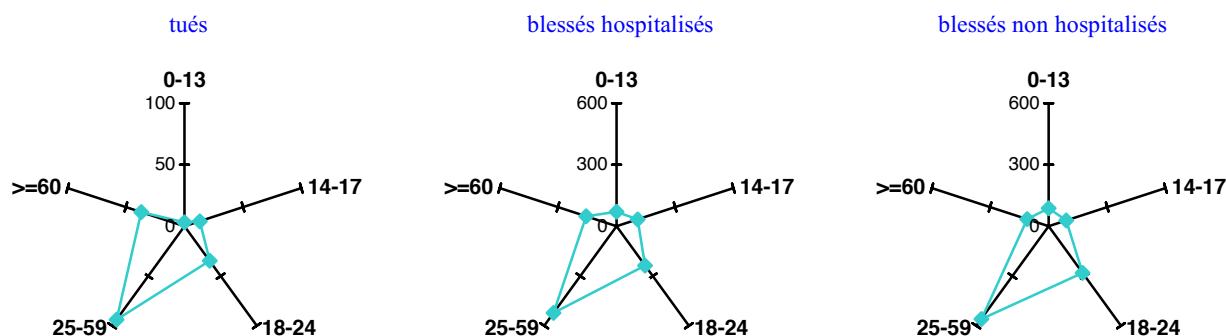
Les poids lourds sont impliqués dans 7 % des accidents. Ils ont provoqué 176 victimes dont 17 tués.

Les piétons sont présumés responsables dans 3% des accidents dont ils sont victimes. Les présumés responsables connus en deux roues représentent 20,8% des accidents.

Analyse détaillée de l'accidentologie

Par tranches d'âges

2007 / 2008	tués	blessés hospitalisés	blessés non hospitalisés
0-13 ans	11 / 3	70 / 70	103 / 87
14-17 ans	7 / 13	128 / 108	141 / 90
18-24 ans	50 / 35	325 / 238	298 / 282
25-59 ans	110 / 94	613 / 524	545 / 559
>=60 ans	28 / 37	155 / 157	77 / 109

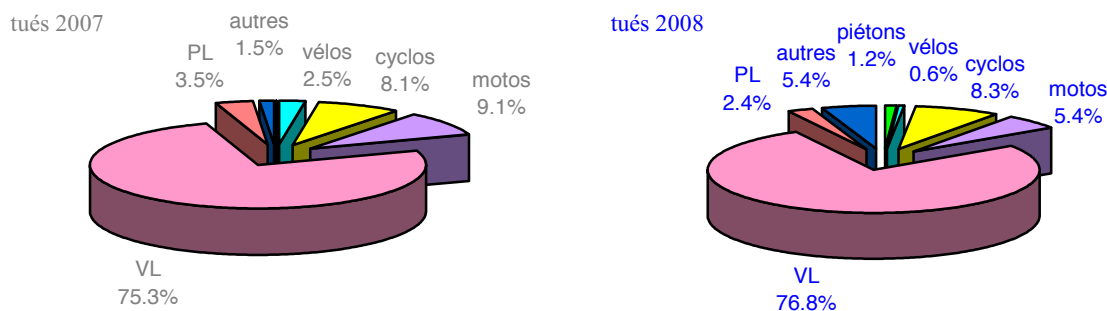


L'accidentologie des jeunes demeure une préoccupation régionale majeure. Au cours de l'année 2008, le nombre de tués de la classe des 14-17 ans a presque doublé, passant 7 tués à 13 tués. Le phénomène d'augmentation du nombre de tués se constate aussi dans la classe des plus de 60 ans (retour à la valeur 2006).

Par catégorie d'usagers - présumés responsables

2007 / 2008	accidents	OC	tués	blessés hospitalisés	blessés non hospitalisés
piétons	30 / 41	C	0 / 2	2 / 13	0 / 28
bicyclettes	48 / 30	A	5 / 1	20 / 14	33 / 21
cyclomoteurs	185 / 166	I	16 / 14	124 / 108	81 / 72
motos	135 / 103	O	18 / 9	105 / 80	44 / 31
véhicules légers	1 184 / 1 028	N	149 / 129	895 / 749	825 / 732
poids lourds	54 / 50	A	1 / 0	18 / 13	14 / 9
autres	45 / 39	N	3 / 4	38 / 25	24 / 22

lecture du tableau : pour l'année 2008, 41 piétons sont présumés responsables des accidents qui ont provoqué 2 tués, 13 blessés hospitalisés et 28 blessés non hospitalisés de leur catégorie.



Depuis 2008, une meilleure prise en compte des piétons blessés lors de l'établissement des fiches BAAC fait augmenter le nombre recensé de victimes de cette catégorie. Cette reconnaissance ne correspond donc pas à une augmentation réelle de l'accidentologie de la catégorie la plus vulnérable des modes de déplacements.

Analyse détaillée de l'accidentologie

Selon le comportement

En 2008, ont été répertoriés 19 accidents corporels avec délits de fuite ayant généré 3 tués, 12 blessés hospitalisés et 35 blessés non hospitalisés.

L'ivresse apparente est présente dans 8,2 % des accidents occasionnant 16 tués et 195 blessés.

Dans 154 accidents dont 32 mortels, au moins un conducteur a été dépisté positif au test de l'alcoolémie. Dans ces derniers, 16 étaient en infraction (taux d'alcoolémie entre 0,5g et < à 0,8g d'alcool par litre de sang) et 144 en délit (taux d'alcoolémie à partir de 0,8g d'alcool par litre de sang). Dans ces accidents on dénombre 35 tués dont 11 sont des victimes de l'alcool et 216 blessés dont 122 n'avaient pas absorbé de boissons alcoolisées.

La prise de drogue ou /et de médicament est relevée dans 10 accidents. Le nombre de tués est de 3 et le nombre de blessés de 10.

Dans 71 accidents, l'un des conducteurs impliqués se trouvait dans un état de fatigue avancé ou a été victime d'un malaise. Ces accidents ont provoqué 15 tués et 112 blessés.

Enfin, le manque de vigilance de l'un des conducteurs est à l'origine de 174 accidents ayant provoqué la mort de 20 personnes et blessé 262 autres.

Utilisation des éléments de sécurité

La ceinture de sécurité n'était pas portée dans 60 accidents. Dans ces accidents, il faut dénombrer 49 blessés hospitalisés et 40 blessés non hospitalisés. Pour les 25 tués ne portant pas de ceinture de sécurité, 20 le sont hors agglomération et 5 dans des communes de moins de 5 000 habitants.

Les accidents impliquant au moins un deux roues motorisé, chez les cyclomoteurs, dans 294 accidents faisant 20 tués, le non-port du casque est constaté 20 fois. Pour les motos, le casque n'est pas utilisé 5 fois sur 221 accidents ayant fait 19 tués.

Dans 454 accidents à un seul véhicule, sans piéton qui ont provoqué 69 tués et 330 blessés hospitalisés, pour les deux roues le casque n'était pas porté 11 fois et pour les véhicules, la ceinture de sécurité n'était pas verrouillée 55 fois.

Les non-ports de la ceinture de sécurité et du casque sont en baisse par rapport à 2007 de 11 % ce qui représente 514 infractions en moins.

Le défaut d'éclairage ou de signalisation a provoqué 9 accidents faisant 1 tué et 10 blessés.

Le mauvais état des pneumatiques est à l'origine de 22 accidents avec 1 tué et 29 blessés.

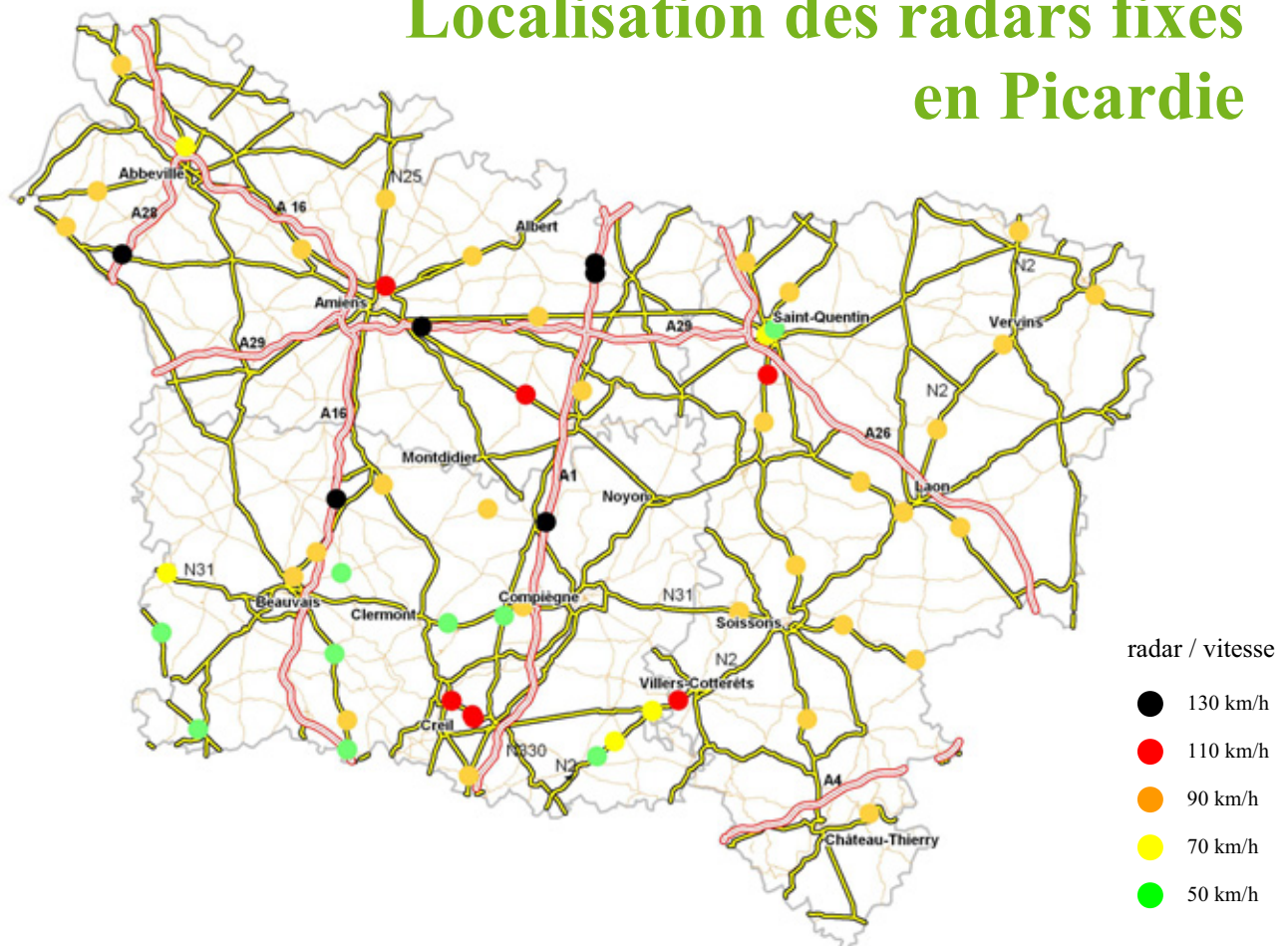
Analyse détaillée de l'accidentologie

Selon l'ancienneté du permis de conduire



Le nombre de tués dans les accidents dont au moins un des conducteurs a moins de 5 ans de permis est important. A partir de la 20^{ème} année, les chiffres ne sont plus significatifs.

Localisation des radars fixes en Picardie



Bilan d'exécution du permis à points

Évolution sur les quatre dernières années

2008				2007	2006	2005
*Dossiers traités	5 900 281	+ 0,81%	France	5 852 653	4 477 798	3 572 806
Infractions traitées	5 913 184	+ 0,79%		5 866 802	4 493 154	3 590 254
Points retirés	9 501 484	- 0,48%		9 547 017	8 000 105	7 461 475
**Permis solde nul	98 057	+ 10,55%		88 698	68 866	54 242
***Permis rétabli	1 782 391	+24,55%		1 431 057	1 140 305	815 952
Dossiers traités	147 356	+ 4,46%	Picardie	141 061	118 260	110 304
Infractions traitées	147 805	+ 4,31%		141 700	118 623	110 684
Points retirés	246 415	- 2,50%		252 736	221 611	235 013
Permis solde nul	2 747	- 0,69%		2 766	1 825	1 560
Permis rétabli	57 783	+ 21,30%		47 635	38 896	27 081
Dossiers traités	39 888	+ 26,91%	Aisne	31 429	29 352	32 438
Infractions traitées	40 014	+ 26,61%		31 604	29 452	32 592
Points retirés	66 140	+ 23,75%		53 447	55 821	72 254
Permis solde nul	688	+ 25,78%		547	488	521
Permis rétabli	16 846	+ 25,68%		13 404	10 972	8 392
Dossiers traités	73 879	- 0,71%	Oise	74 409	58 641	45 829
Infractions traitées	74 071	- 0,81%		74 736	58 829	45 956
Points retirés	119 381	- 9,63%		132 106	106 567	94 605
Permis solde nul	1 387	- 10,92%		1 557	846	660
Permis rétabli	23 157	+ 18,98%		19 463	16 135	10 867
Dossiers traités	33 589	- 4,64%	Somme	35 223	30 267	32 037
Infractions traitées	33 720	- 4,64%		35 360	30 342	32 136
Points retirés	60 894	- 9,36%		67 183	59 223	68 154
Permis solde nul	672	+ 1,51%		662	491	379
Permis rétabli	17 780	+ 20,40%		14 768	11 789	7 822

Valeur favorable à la sécurité routière par rapport à l'année antérieure

* Dossier traité : dossier ouvert et instruit par le service du fichier national des permis de conduire lorsqu'une ou plusieurs infractions (en cas de cumul d'infractions) sont commises le même jour, par un conducteur.

** Permis au solde nul : expression synonyme de « permis invalidé » pour défaut de points.

*** Dossier rétabli : permis de conduire ayant recouvré l'intégralité de ses points, après un délai de 3 ans sans commission d'une nouvelle infraction.

Les infractions relevées par les forces de l'ordre en 2008 en Picardie ont progressé de près de 5 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de point retiré est en diminution de 2,5 %.

Alors que pour les départements de l'Oise et de la Somme les infractions et le nombre de points retirés sont en diminution, le département de l'Aisne a des indicateurs en augmentation de près d'1/4 par rapport à l'année 2007.

Pour chaque territoire, le nombre de permis rétabli continue d'être à la hausse sur les quatre années étudiées.

Bilan d'exécution du permis à points

Répartition des principales infractions et évolution

En France

Le système du permis à points en France est appliqué depuis le 1^{er} juillet 1992. Il constitue un instrument privilégié du dispositif de prévention et de lutte contre l'insécurité routière et fait partie intégrante du système de formation et de suivi de l'évolution des attitudes au volant de nos concitoyens.

Le flux de dossiers traités dans le cadre du permis à points s'est fortement accéléré : de 1,2 millions en 2002, le nombre d'infractions traitées est passé à 5,9 millions en 2008 en augmentation de 0,79% par rapport à 2007, tandis que le nombre de points retirés est passé de 3,1 millions en 2002 à 9,5 millions en 2008.

En Picardie

Confirmant la tendance déjà constatée, l'année 2008 est marquée par un fort taux des excès de vitesse parmi les infractions ayant entraîné un retrait de points. Ce pourcentage, après un léger recul en 2007, passe de 76,74 % à 78,99 %. Ce qui en valeur absolue représente 116 744 excès de vitesse sanctionnés par un retrait de 145 053 points en 2008.

Avec une part de 10,29 %, viennent ensuite les infractions aux règles de circulation composées principalement de l'usage d'un téléphone mobile au volant, du franchissement d'une ligne continue et de la circulation en sens interdit.

A 4,31 % des infractions, les règles de priorité, non-respect du stop ou d'un feu rouge restent stables.

La part relative des infractions liées à l'alcoolémie est de 2,78 %. Le nombre de contrevenants est de 4 105 dont 2 526 en délit (taux d'alcoolémie à partir de 0,8g d'alcool par litre de sang). Un permis sur cinq est invalidé pour solde de points nuls à cause de l'alcool.

Les infractions « vitesse » représentent désormais environ 80% de l'ensemble des infractions contre un peu plus de 40% au début des années 2000. Toutefois, la vitesse ne contribue qu'au quart des invalidations du permis de conduire.

Les 2/3 des infractions sont imputables aux hommes, les femmes sont très peu impliquées dans les infractions dont le nombre de points retirés est supérieur à 4 points. Les délits sont à 90 % réalisés par des hommes. La catégorie « alcoolémie » représente 88 % des délits constatés en 2008 sur les routes de Picardie.

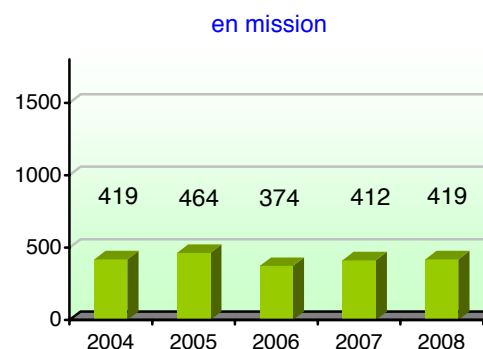
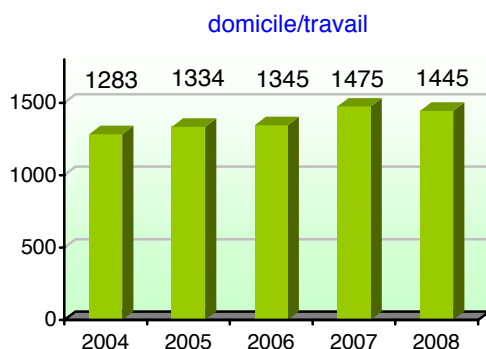
Accidents du travail avec un véhicule

Évolution depuis 5 ans en Picardie

	nombre	arrêt	dont IPP*	et mortel
2008	ensemble	1 864	151	16
	mission	419	45	6
	domicile/travail	1 445	106	10
2007	ensemble	1 887	154	18
	mission	412	44	5
	domicile/travail	1 475	110	13
2006	ensemble	1 719	187	19
	mission	374	51	3
	domicile/travail	1 345	136	16
2005	ensemble	1 798	249	19
	mission	464	56	2
	domicile/travail	1 334	193	17
2004	ensemble	1 702	219	24
	mission	419	63	6
	domicile/travail	1 283	156	18

*incapacité permanente partielle

sur le trajet



L'année 2008 marque une baisse pour l'ensemble des d'arrêts de travail après une année 2007 particulièrement mauvaise.
La baisse du nombre d'arrêt de travail en 2008 est de - 1,2 % par rapport à 2007 alors que la variation de l'année 2006-2007 était de + 9,8 %.

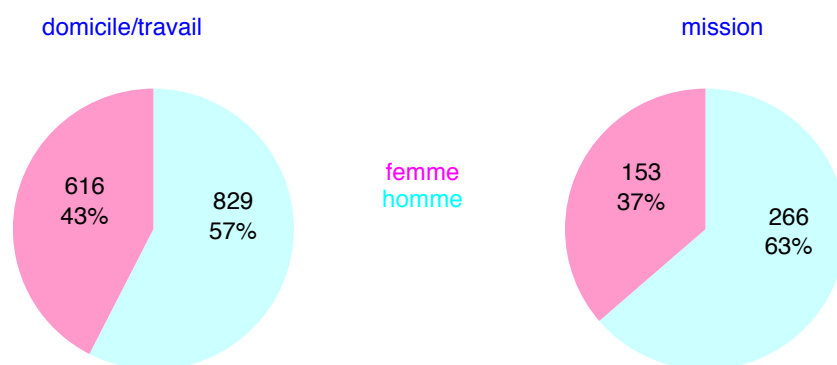
Accidents du travail avec un véhicule

Année 2008 pour la Picardie

selon l'élément matériel

	domicile/travail	en mission
piéton accroché par un véhicule	39	36
bicyclette	82	20
deux roues motorisé	400	60
voiture particulière	659	157
véhicule utilitaires jusque 3,5T	21	42
véhicule de plus de 3,5T	11	56
transport en commun sur route	6	10
véhicule agricole	0	2
véhicule sans classe	12	2
véhicule non précisé	215	34

Selon le sexe



En Picardie pour l'année 2008, il a été versé 6,257 millions d'euros en prestations (coût du sinistre) dont 3,426 millions d'euros en compensation de salaire.

Le nombre de jours correspondant aux indemnités journalières versées est de 90 574 jours d'arrêt. Ce qui équivaut à une entreprise de 247 employés fermée durant l'année 2008.

Le montant des incapacités permanentes partielles alloué pendant l'année 2008 est de 9,609 millions d'euros.

Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Le métier de contrôleur des transports terrestres



En Picardie pour l'année 2008, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a élaboré chaque trimestre un plan régional de contrôle sur route et en entreprise, mis en œuvre par les douze contrôleurs des transports terrestres de la DREAL.

Le plan régional de contrôle routier s'est appuyé pour l'année 2008 sur l'étude de l'accidentologie des poids lourds en Picardie de 2002 à 2006. Réalisée par l'ORSR, une carte régionale situe les accidents impliquant au moins un poids lourd ainsi que les aires de contrôles adaptées.

Sur la route en présence des forces de l'ordre (gendarmerie et police) et des services des douanes, parmi 1 831 véhicules contrôlés, 601 étaient en infraction et 83 véhicules ont été immobilisés.

Ces contrôles ont permis de vérifier 30 615 journées de travail augmentant le ratio des véhicules en infraction de 0,28 à 0,33.



1 440 infractions ont été constatées dont 78 délits.

Il a été établi 242 procès verbaux et 620 amendes forfaitaires dont 137 en paiement immédiat.

Le nombre de véhicules en infraction au poids est de 54 pour 39 entités pesées. Ce type d'infraction peut être connu par la lecture du bon de livraison.

Un contrôle a été réalisé au siège de 125 entreprises dont 63 ont été verbalisées

Par classification de réglementation, les infractions constatées sont au nombre de :

- 1 120 - conditions de travail dans les transports routiers
- 159 - code de la route
- 108 - transports publics routiers
- 28 - transports routiers de matières dangereuses
- 22 - formation initiale et continue
- 3 - du travail.



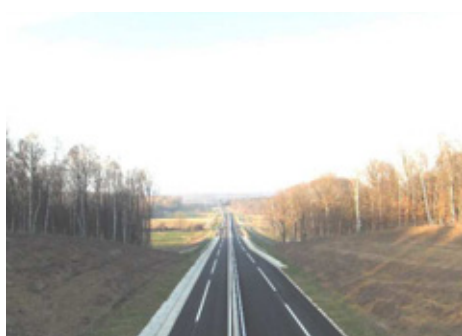
Actions de la DREAL

qui contribuent à améliorer la sécurité routière

Nouvelle infrastructure - route nationale 31 – déviation de Beauvais

Sur l'itinéraire reliant Rouen, Grand Port Autonome à la ville de Reims, la déviation de Beauvais, mise en service le 11 février 2008 a été inaugurée le 9 février 2008. Elle a été déclarée d'utilité publique le 17 novembre 2000 par décret en Conseil d'État avec pour objectif de conférer à la voie à créer le statut de route express.

Au-delà de l'amélioration du cadre de vie des riverains dans la traversée de Beauvais, la déviation apporte un gain de sécurité pour les habitants et les usagers de la route. La RN 31 déviée présentait entre 2003 et 2007 une accidentologie de 18 accidents corporels avec 2 tués et 25 blessés. Le niveau de sécurité de la déviation apportera une amélioration notable de la sécurité routière avec un taux d'accidents espéré proche de celui des autoroutes.



L'opération porte sur une section de 14,7 km de la RN 31 entre Saint Paul à l'ouest et la RD 1001 à l'est.

L'aménagement est à 2x1 voies avec 3 créneaux de dépassement dans chaque sens. Le coût de la déviation est de 113 millions d'euros.

La pose de la première pierre a eu lieu le 1^{er} février 2003 et les travaux se sont achevés en février 2008.

La déviation comporte 19 ouvrages d'art dont un viaduc de 284 m et un pont à haubans mis en place par pivotement.



Les carrefours d'extrémité sont des giratoires et les points d'échanges intermédiaires sont des échangeurs dénivelés ce qui améliorent le niveau de sécurité routière aux points d'échanges.

A l'est, la déviation traverse des espaces alternés de boisements denses et de bocages puis à l'ouest une mosaïque de parcelles bocagères et culturales.

L'insertion de l'aménagement dans son environnement a fait l'objet d'une concertation spécifique qui a permis de mettre en oeuvre un projet bien intégré paysagèrement.



l'Observatoire Régional de Sécurité Routière

Créé par circulaire du 10 juin 1987, l'observatoire régional de sécurité routière (ORSR) de Picardie se situe actuellement en DREAL.

Les missions de l'ORSR sont :

l'animation et accompagnement des ODSR

L'ORSR a un rôle d'animation et d'appui qui s'articule autour de l'accompagnement, de la formation, de la coordination et de la mutualisation. Il anime différents groupes ou clubs locaux.

l'analyse de l'accidentologie au niveau régional

L'ORSR réalise des études sur la connaissance de l'accidentologie, des attitudes liées aux vitesses pratiquées, au port de la ceinture, à l'alcoolémie. Il favorise la prise en compte d'indicateurs par la réalisation de cartes signalétiques.

la diffusion et valorisation de la connaissance

L'ORSR diffuse un baromètre mensuel, un bilan semestriel et annuel ainsi que des études spécifiques thématiques : alcool, vitesse, jeunes, seniors, deux roues, poids lourds, ...

la mise en place et suivi du budget

L'ORSR participe au budget opérationnel de programme régional de la sécurité et de la circulation routière.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Les dossiers de la DREAL Picardie

DREAL Picardie
56 rue Jules Bami
80040 AMIENS cedex 1
tél. : 03 22 82 25 00
fax : 03 22 91 73 77

Directeur de la publication :
Michel PIGNOL

courriel de la DREAL :
en cours

ISSN : en cours

Dépôt légal :
3ème trimestre 2009

imprimé par
YVERT-IMPAM

conception - réalisation :

**Observatoire Régional de Sécurité Routière
DREAL Picardie**

Didier SOYER
tél. : 03 22 82 25 97
fax : 03 22 82 25 90
didier.soyer@developpement-durable.gouv.fr

contact :

Christine BRUNEL
tél. : 03 22 82 25 96
christine.brunel@developpement-durable.gouv.fr

Didier SOYER
orsr-picardie@developpement-durable.gouv.fr